

Le village fait partie des communes vigilantes

Le très haut débit Internet arrive cette année au village



Le village fait partie des communes vigilantes

Le 9 janvier, Alain Marin, maire de Perchède, a présenté ses vœux et ceux du conseil municipal aux habitants de ce village. Village de 91 habitants au dernier recensement, un des plus petits du canton Grand-Bas-Armagnac.

Il commence par remercier les bénévoles, nombreux à Perchède, et les épouses des conseillers municipaux masculins, qui font également un gros travail. Il félicite particulièrement les membres de la Société de chasse, ceux du Comité des fêtes et aussi les volontaires qui ont sélectionné les essences d'arbres dans la forêt.

Commune vigilante – Perchède fait maintenant partie du mouvement « Communes vigilantes » qui réunit des quartiers de « Voisins Vigilants ». Le concept est de créer un réseau de vigilance dont les habitants et les élus sont les acteurs dans le but de prévenir des cambriolages. Il n'est pas demandé de surveiller et encore moins d'intervenir, mais d'observer et de renseigner sur des faits et non des personnes. De manière à ce que la gendarmerie puisse patrouiller à temps pour mettre les malfaiteurs en fuite ou les interpellier.

Le rôle du voisin vigilant est d'être attentif à son entourage et de signaler tout événement suspect à la gendarmerie en composant le 17 (1) (2).

Bientôt le très haut débit Internet – Le SDAN (3) avance rapidement en 2016. Un répartiteur va être installé à la fin de janvier à Perchède. Il permettra un débit de téléchargement (download) de 9 Mbit /s au lieu de 2 au maximum actuellement. Le dispositif sera livré au public en septembre 2016.

Autres prévisions 2016 – Samedi 30 janvier l'étang du Pesquè sera vidangé. Dimanche 3 juillet, ce sera l'Écofête et le village sera en fête du 9 au 11 septembre.

Cette cérémonie des vœux s'est terminée par le traditionnel repas convivial.

(1) La commune de Perchède est dans le territoire couvert par la communauté de brigades (COB) de gendarmerie de Riscle, qui comprend les brigades de Nogaro, d'Aignan et de Riscle. Cette COB dépend de la compagnie de gendarmerie de Condom. (2) Le Journal du Gers reviendra sur ce sujet. (3) Schéma départemental d'aménagement numérique.



Alain Marin au micro au milieu des conseillers municipaux - Photo Jean-François Van Overstraeten



Lors du repas - Photo Jean-François Van Overstraeten